

INFORMATION IMPORTANTE

EN CAS D'ABSENCE DE PRÊT

En cas d'absence de prêt, **chaque acquéreur devra recopier à la main** la mention indiquée à la page suivante :

- Soit dans les cadres prévus à cet effet ci-après
- Soit sur papier libre en prenant soin d'indiquer les références du dossier :
 - Nom - Prénom
 - Adresse des Acquéreurs
 - N° de lot
 - Nom et Adresse du Programme

L'annexe comportant la mention manuscrite devra être transmise au Service Revente par scan sur l'adresse email **revente@iselection.fr** ou par courrier à l'adresse suivante :

iSELECTION – Service Revente

400, Promenade des Anglais - CS 23150

06203 NICE Cedex

ANNEXE AU KIT DE RESERVATION EN CAS D'ABSENCE DE PRÊT

Madame, Monsieur

Demeurant

Se portant acquéreurs du bien suivant :

Appartement n° (n° de copropriété)

De type

Parking Soul-sol n° Parking Ext n°

Cave n° Cellier n°

Etage

Dans la résidence

Située à

Reconnaissent avoir été informés des dispositions de l'article L 313-40 du Code de la consommation relatives à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier et déclare ne vouloir recourir à aucun prêt pour le paiement du prix de cette acquisition.

Si, contrairement à cette déclaration, ils avaient néanmoins recours à un tel prêt, ils reconnaissent avoir été informés qu'ils ne pourraient, en aucun cas, se prévaloir de la condition suspensive prévue à l'article L 313-41 du Code de la consommation.

En conséquence, les acquéreurs portent aux présentes sous la forme manuscrite la mention suivante prévue à l'article L 313-42 du Code de la consommation :

"Je reconnais avoir été informé que si, contrairement aux indications portées aux présentes, j'ai besoin de recourir néanmoins à un prêt, je ne pourrai me prévaloir du statut protecteur institué par l'article L 313-41 du Code de la consommation".

Mention Manuscrite Acquéreur 1

Fait le : A : Signature :

Mention Manuscrite Acquéreur 2

Fait le : A : Signature :